

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 18 novembre 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRÉSENTS : 26 – REPRÉSENTÉS : 03

PRÉSENTS : MM. BUF Jean-Michel, CAILLON Philippe et POINTEAU Jean-Luc, Mme TESSIER Martine, M. RICARD Jean-François, Mme VAIRÉ Sandrine, MM. CODET Stéphane, REKIS Bruno et COLIN Arnaud, Mme FAURY Marion, M. FLIPPOT Jacky, Mmes GILLET Maryline, GUIHO Marie-France, GUILLAUMEUX Maryse et GUINEL Marie-Jeanne, M. HAMON Jean-Pierre, Mme HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie, M. LODÉ Alexandre, Mmes MOREAU Valérie et NIAUDET Danielle, MM. PELÉ Martin, PICAUD Michaël, PINEAU Olivier, PONTAC Serge et RANNOU Yannick, et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : Mme DUBOURG Yolande (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), M. DELAUNAY Yoann (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et M. MOUSSU James (*pouvoir à Mme FAURY Marion*).

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Mme Sandrine VAIRÉ et M. PICAUD Michaël.

OBJET :	<i>Élection d'un adjoint</i>
----------------	------------------------------

N° 2021 / 11 / 02

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 ;

Vu le courrier en date du 12 novembre 2021 de demande de démission de ses fonctions d'adjoint et de son mandat de conseiller municipal de Monsieur Frédéric LAFOND, quatrième adjoint ;

Vu le courrier formalisant l'accord de Monsieur le Sous-Préfet, notifié à Monsieur Frédéric LAFOND, quatrième adjoint, le 17 novembre 2021 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 25 novembre 2021 fixant à sept le nombre de postes d'adjoints au maire ;

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire ;

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'adjoint ;

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue ;

*Après appel à candidatures,
est candidat : M. REKIS Bruno.*

Deux assesseurs et un secrétaire sont ensuite désignés :

- Secrétaire : Mme SCHLADT Rita ;*
- Assesseurs : MM. PICAUD Michaël et HAMON Jean-Pierre.*

.../...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- *nombre de bulletins : 29 ;*
- *bulletins nuls : 0 ;*
- *bulletins blancs : 9 ;*
- *suffrages exprimés : 20 ;*
- *majorité absolue : 11.*

A obtenu :

- *M. REKIS Bruno : 20 voix.*

M. REKIS Bruno ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 7ème adjoint au maire et prend le 7ème rang dans l'ordre du tableau.

Le nouveau tableau du conseil municipal est annexé à la présente.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 26 novembre 2021,
Le Maire,

